



DECISION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Création: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 1920-- /26/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK DU 18 FEV 2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°08BIS/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/09/2025 POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) TRICYCLES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AFD N°CCM 1787 01 X A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant La Demande de Cotation N°08bis/25/DCO/SDCC/CIPM du 09/09/2025 pour la fourniture de trente (30) tricycles dans le cadre de la convention AFD la N°CCM 1787 01 X à la SODECOTON.

Considérant La Lettre N°004/26/SDCC/CIPM du 28 /01/ 2026 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ANSA'R SARL est retenue comme adjudicataire de la Lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT HT EN FCFA	MONTANT TTC EN FCFA	DELAÏ DE LIVRAISON
ANSA'R SARL BP : 11730 DOUALA	50 010 000	59 636 925	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

Mohamedou Bayart

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H
Direction & Siege Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Création: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 1921 /26/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK DU 18 FEV 2026
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°08BIS/25/DCO/SDCC/CIPM DU 09/09/2025 POUR
LA FOURNITURE DE TRENTE (30) TRICYCLES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AFD
N°CCM 1787 01 X A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats d'attribution de la Lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°08bis/25/DCO/SDCC/CIPM du 09/09/2025 pour la fourniture de trente (30) tricycles dans le cadre de la convention AFD N°CCM 1787 01 X à la SODECOTON se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT HT EN FCFA	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVRAISON
Unique	ANSA'R SARL BP : 11730 DOUALA	50 010 000	59 636 925	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot Unique	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS		
		Montant HT en FCFA	Montant TTC en FCFA	Classement
Fourniture de trente (30) tricycles dans le cadre de la convention AFD N°CCM 1787 01 X à la SODECOTON	ELIMAX SARL	50 970 000	60 781 725	2ème
	SOTRARIC SARL	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'autorisation du fabricant (absence de l'agrément liant le distributeur BAFAS GLOBAL NIG LTD à un fabricant)		
	AFRIQUE EXPRESS SARL	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (incomplètes et non conformes)		

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

Mohamedou Bayart

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H
Direction & Siege Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001

